

La Préposition « de » : Fonction Syntaxique et Sémantisation dans les Textes Littéraires

YEO Yoh Assétou
Université Alassane Ouattara
assetouyeo99@gmail.com

Résumé

Cet article est une réflexion portée sur le fonctionnement syntaxique et sémantique de « de », l'un de certains éléments invariable communément appelés préposition dans la grammaire traditionnelle. D'où, la préoccupation de faire ressortir tous les contours de ce morphème prépositionnel qui sémantise et re-sémantise les pratiques discursives. La préposition « de » étant un élément linguistique nécessaire et un support obligatoire dans la phrase, il revient qu'elle ne se présente plus comme un mot vide, mais un lieu de conception de sens, en fonction de ses différents emplois dans la phrase.

Mots clés : préposition, morphologie, syntaxique, sémantique, textes littéraires.

Abstract

This article is a reflection on the syntactic and semantic functioning of "de", one of certain invariable elements commonly called preposition in traditional grammar. Hence, the concern to bring out all the contours of this prepositional morpheme which semantizes and re-semanticizes discursive practices. The preposition "de" being a necessary linguistic element and an obligatory support in the sentence, it comes back that it no longer presents itself as an empty word, but a place of conception of meaning, according to its different uses in the sentence.

Keywords: preposition, prepositional morpheme, effect of meaning, morphology, syntaxics, semantics, utterances.

I- Introduction

Dans le fonctionnement de toute langue, on peut observer certains phénomènes qui contribuent à sa richesse. La présente étude met en lumière les fonctions syntaxique et sémantique de la préposition « de » dans les énoncés. La tradition grammaticale définit ainsi la préposition comme un mot invariable introduisant un syntagme nominal. Cette définition, aussi simple soit-elle, englobe de manière générale deux propriétés : la propriété morphosyntaxique et la propriété sémantique de la préposition « de ». Ainsi, le qualificatif « invariable » attribué à cette classe grammaticale, qu'est la préposition, réside uniquement dans sa morphologie. Par ailleurs, la préposition peut également introduire ou sous-catégoriser un nom ou un groupe nominal, un infinitif, une phrase, un complément, etc. Le *Bon Usage* de Grevisse (1980 : 1097) indique également que la préposition est un mot invariable servant généralement à introduire un élément qu'elle relie et subordonne, selon tel ou tel rapport, à un autre élément de la phrase. Il précise que la nature de ce rapport peut être, selon lui, un rapport de lieu, de temps, de cause, de moyen ou encore d'appartenance, tout en soulignant que la préposition entretient des affinités étroites avec l'adverbe. De nombreux linguistes se sont penchés sur cette question : qu'est-ce qu'une préposition ? Ce sujet fait l'objet de débats parmi les linguistes français (cf. notamment Hagège, 1975 ; Cervoni, 1991 ; Morcel, 1997 ; Mélis, 2003...), et il débouche ici sur une tentative de saisie de la catégorie prépositionnelle dans une grammaire à fondement logique (Martin, 2006).

Dès lors, plusieurs questions se posent :

- quelle est l'origine de la préposition « de » ?
- quelle est sa morphologie ?
- dans quels cas précis est-elle utilisée ?
- quelles sont ses fonctions syntaxique et sémantique ?
- quels sont les contextes d'emploi de la préposition « de » dans une proposition ?
Autrement dit, quel(s) sens apporte-t-elle à la proposition ?

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, cette étude s'appuiera sur le corpus suivant : *Le Grand Méchant Doux* de Hervé Bazin et *Le Mystère des Trois Frontières* d'Éric Faye.

Pour ce faire, seront mobilisées dans cette étude : la grammaire normative, la grammaire fonctionnelle, la grammaire transformationnelle, la grammaire de la dépendance, la grammaire générative

- la grammaire normative. Appelée grammaire prescriptive, établit des règles et des normes pour l'usage correct d'une langue, cherchant à définir "un bon usage" souvent basé sur des critères extérieurs à la langue elle-même. Elle s'oppose à la grammaire descriptive, qui se contente d'analyser et de décrire les faits de langue sans imposer de norme.
- la grammaire fonctionnelle, également appelée grammaire systémique fonctionnelle, est une approche qui met l'accent sur le rôle de la langue dans la communication et sur les fonctions que les

éléments linguistiques remplissent dans un contexte donné.

- La grammaire transformationnelle, quant à elle s'inscrit dans la même perspective d'analyse que la grammaire fonctionnelle.
- La grammaire de la dépendance a été convoquée. C'est une théorie qui se concentre sur les relations de dépendance entre les mots d'une phrase, en mettant l'accent sur la relation entre le mot et ces dépendants
- La grammaire générative (de Noam Chomsky) n'est pas en reste . Elle postule que la grammaire d'une langue est un système de règles qui génère toutes les phrases possibles de cette langue. Elle se concentre sur la syntaxe et l'étude des structures profondes et des structures de surface de la phrase.

Il s'agira, dans un premier temps, de relever la fonction syntaxique de la préposition « de », puis d'en dégager la fonction sémantique à travers ses contextes d'emploi, et enfin de montrer comment elle participe à la richesse de la langue française.

I : La fonction syntaxique de la préposition « de »

Il est question de faire un bref historique de la préposition « de » tout en l'appréhendant à travers son assertion généralement et linguistiquement reçus. Une fois cette réception perçue, il va falloir montrer les formes de cette préposition à savoir la forme élémentaire, composée, contractée et élidée et en saisir les contours syntaxiques.

1- Historique et définition de la préposition « de »

La langue française possède un nombre très considérable de prépositions. La préposition, classe vaste et hétérogène selon MERCIER-LECA, s'abreuve dans plusieurs parties du discours. Cet élément de ce paradigme provient de classes diverses que celle de l'adjectif, du substantif, des participes, du verbe et de l'adverbe. Elle est ainsi une catégorie grammaticale érigée dans la classe des mots invariables par la grammaire traditionnelle. Elle joue un rôle indéniable dans la phrase française et pose aussi de nombreux problèmes. Etymologiquement, la préposition est un mot latin, dérivé de PRAE-POSIUM, SUPIN DE PRAEPONERE « placé devant » et au figuré « mettre en tête, préféré » (A. Rey, 1993, p.1618).

En tant que préposition, « de » marque en latin l'origine, l'éloignement, la séparation avec une idée accessoire de mouvement de haut en bas (A. Rey, 1993, *Idem*). Comment cette préposition se présente-t-elle ? Comment se définit la morphologie ?

1-1 La morphologie de la préposition « de »

En linguistique, le terme « morphologie » (cf. les mots grecs morphé « forme » + logos « étude ») dénomme traditionnellement la branche de la grammaire qui étudie la forme des mots, par opposition à la syntaxe, qui s'occupe de la fonction des mots et d'entités plus grandes que ceux-ci. La morphologie est l'étude de la formation des mots et de leurs variations en relation avec son étymologie grecque «

morphe ». La morphologie se définit donc comme l'étude de la forme des mots et de leurs variations.

1.1.1. Forme élémentaire ou forme simple de la préposition « de »

Nous entendons par forme élémentaire, la forme simple de la préposition « de ». Elle prend en compte les mots appartenant à la catégorie prépositionnelle et qui se présente comme un tout sur le plan formel. Autrement dit, la préposition est un élément grammatical insécable. Ce critère morphologique permet de dissocier deux classes essentielles qui permettent d'attribuer le qualificatif simple à certaines prépositions de la langue française. D'ailleurs, MARTIN RIEGEL relève que : « Les prépositions simples comprennent un grand nombre de formes directement héritées du fonds latin ou issues par conversion d'autres catégories » (M. Riegel et R. Rioul, 1994).

Du latin classique, « de » préposition marquait la séparation, l'éloignement, l'union, l'association, la partition, la conséquence, l'origine, et qui a servi, dès la période classique, dans la langue familière, à renforcer les formes d'ablatif, puis à concurrencer, en bas latin, le génitif partitif et de possession. On distingue tout d'abord des prépositions primaires, qui sont en même temps simples. En français, de telles prépositions sont **à, de, en entre, par, pour, sous, sur**. En dehors des prépositions primaires et simples, il existe d'autres prépositions, formées à partir de plusieurs éléments et souvent plus récentes dans l'histoire de la langue. La préposition « de » se présente sous la forme « **de** ». Cette forme fait appelle à la lettre « d » et la lettre

« e ». La préposition « de » a plusieurs sens différents et notamment l'appartenance, la possession.

- (1) La rame défile devant le dernier panneau de Reuilly-Diderot. (LGMD, p.9)
- (2) Le quatrième jour, je franchissais la ligne de l'Edda islandaise. (LMTF, p.18)

L'extrait (1) nous fait part d'un lieu Reuilly- Diderot précédé par la préposition « de ». Comme nous pouvons le voir, pour donner une indication, l'on fait recours à la préposition « de ». Dans l'extrait 2, nous voyons que la préposition « de » indique un lieu (Edda islandaise) qu'a franchi le narrateur.

1 -1 -2. La forme composée de la préposition « de »

Lorsqu'il s'agit d'étudier la catégorie prépositionnelle, Chevalier et les autres présentent principalement trois types de procédés susceptibles de donner lieu aux prépositions dites composées : « bien que cette liste ne soit pas exhaustive, car marquée par une infinité, elle nomme, en premier lieu, les prépositions contractées de la langue française » (J.C. Chevalier, 2002, *Idem*). À la suite de Chevalier, GREVISSE illustre cette idée en mettant en exergue les locutions prépositionnelles : « La préposition est un mot invariable qui établit un lien de subordination entre les mots ou des syntagmes » (J.C. Chevalier, 2002, p.495).

Il apparait également, la notion de régime de la préposition. Le régime est comme un élément subordonné qui se rattache au mot complété. Ainsi, la préposition sera donc composée de plusieurs mots. Si les mots sont séparés dans

l'écriture, on parle de locutions prépositives ou locutions prépositionnelles comme la locution **à cause de**. L'on peut aussi noter parfois un trait d'union entre les éléments : **au-dessus de**.

(3) Il a seulement envie de savoir quelle sorte de montre gonfle le gousset **du gros** bonhomme d'en face. (LGMD, p.9).

(4) Il m'apparaît que l'imaginaire **des civilisations** évolue de pair avec le destin **des forêts**. (LMTF, p.34).

(5) Le projet pouvant paraître insolite, bien qu'il ait fait **de la** part de mes amis et de moi-même l'objet de discussions et d'études serrées. (LGMD, p.36).

(6) A la chute **de l'Empire romain**, ils se sont étirés de tout leur long avant de se contracter sous la pression **des grands hivers**. (LMTF, p35).

Dans le premier exemple, « de » est la préposition « de » contractée avec l'article défini « le » placé devant une consonne qui actualise un substantif masculin singulier (gros). Dans le deuxième cas, « des » est la contraction de « de » et de « les » actualisant des substantifs féminin pluriel « civilisations et forets ». Dans l'exemple 5, « de la » est l'association de la préposition « de » et de l'article défini féminin singulier « la » actualisant un nom féminin singulier « part ». Dans le dernier cas, « de l' » est la contraction de la préposition « de » et de l'article défini

masculin singulier « le » qui s'élide pour donner « de l' » placé avant la voyelle(e) débutant le substantif « empire ».

1 -1 -3 La forme contractée de la préposition « de »

La préposition « de » se contracte avec les articles définis « le et « les ». Avec le féminin et devant une voyelle ou un h muet, il n'a pas de contraction avec : de la, de l'. En outre, la préposition « de » se contracte avec l'article défini masculin singulier devant une consonne et avec l'article défini pluriel. Il n'existe pas la forme contractée du singulier/féminin.

De + le : du

De+ les : des

(7) Il a dû faire sauter la languette hors du coulisseau. (LGMD, p.39)

(8) C'étaient des silhouettes humaines immenses. (LMTF, p. 21)

Dans le cas 7, nous avons « du » qui est la contraction de la préposition « de » et de l'article défini masculin singulier « le » placé devant un substantif masculin singulier pour donner la forme « du ». Dans l'énoncé 8, « des » est la contraction de la préposition « de » et de l'article défini pluriel « les » actualisant un nom féminin pluriel « silhouettes ».

1 -1 -4 La contraction de la préposition « de » avec les pronoms relatifs

Les déterminants masculin singulier (le) et masculin pluriel(les) se contractent avec la préposition « de » pour

former « du et des ». Les pronoms relatifs lequel, lesquels et lesquelles se contractent aussi avec la préposition de pour former duquel, desquels et desquelles. Pour tout dire, en ce qui concerne la place de la préposition, l'usage ordinaire demande que la préposition soit suivie immédiatement de son régime, qui forme souvent, avec elle, une unité sémantique et syntaxique. On intercale quelques fois entre certaines prépositions et leur régime, un adverbe ou même d'un groupe de mots. La préposition « de » est très fréquente. On l'utilise telle quelle ou dans sa forme contractée (du- des).

(9) Sur ce chemin, j'aurai dû trouver, au bout de deux heures à deux heures trente, un petit bâtiment des Eaux et Forêts, un Forsthaus près **duquel** j'avais fait halte il y a des années.
(LMTF, p.2)

Dans cet exemple « de » se contracte avec l'article défini « le » pour donner « du » auquel se rajoute le pronom relatif « lequel ».

1 - 1 - 5 L'élation dans la préposition « de »

L'élation est l'effacement de la voyelle finale d'un mot lorsque celui-ci est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou un h muet. L'élation est marquée à l'écrit par l'apostrophe, qui remplace la voyelle élidée. L'élation ne touche que des mots grammaticaux, habituellement courts, et que les voyelles a, e et i. Dans le cas de la préposition, « de » perd généralement son « e » final devant une voyelle ou un h muet (sauf devant les mots onze et huit). Ce procédé s'appelle l'élation ; on dit alors que « de » est élidé.

(10) Quand je parle d'apparitions, elles ne sont pas légion (LMTF, p.52)

(11) Je crois que ce serait une superbe tache d'homme de lui trouver, avant le désastre, une autre voie de passage vers l'avenir. (LGMD, p.35)

Dans ces énoncés, la préposition « de » s'élide pour donner « d' » devant la voyelle (a) débutant le syntagme nominal « apparitions ». Elle s'élide dans l'exemple 11 devant un « h » muet pour donner la forme élidée « d' ».

2- Les fonctions syntaxiques de la préposition « de »

Cette partie de notre travail porte sur l'étude proprement dite et approfondie de la préposition « de ». Pour le faire, nous allons partir des configurations morphosyntaxiques en ce sens où nous allons étudier non seulement la place syntaxique mais aussi le fonctionnement de cette préposition. Le rôle des prépositions ressort de la comparaison qu'on peut établir entre les constructions indirectes et directes. Au regard de cette préposition qui fait l'objet de notre étude, il sera juste pour nous de s'attarder sur les constructions indirectes qui se définissent d'après RL WAGNER et J PINCHON comme « *la dépendance d'un terme ou d'un groupe par rapport à un autre et marqué au moyen d'un mot approprié. Ce mot ne préjuge pas la fonction qu'assume le terme construit* » (R.L. Wagner et J. Pinchon, op. cit). Ainsi, une préposition sert donc à construire des compléments, attributs, épithètes, oppositions, un prédicat à l'infinitif.

Selon certains linguistes, la préposition peut être considérée comme un élément de liaison qui établit des relations syntaxiques entre différents constituants de la phrase. Et d'autres grammairiens soulignent que les prépositions peuvent introduire des compléments circonstanciels, des compléments d'objet, ou encore des compléments du nom, selon le contexte et la langue considérée.

2-1 La préposition « de » dans le poste syntaxique de la complémentation

La préposition « de » sert à construire, le complément d'objet indirect. En effet, Grevisse appréhende le complément d'Object indirect comme étant « *indirectement* » (M. Grevisse, 1975, p 323), c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition. Cette préposition est à joindre obligatoirement au verbe ; dans ce cas, plusieurs éléments notamment un infinitif, « *un substantif sans déterminant spécifique, un substantif déterminé* » (R.L.Wagner et J. Pinchon, 1962, p 450) spécifiquement et un pronom qui sont en fait des termes du régime de la préposition. Disons que l'origine d'une préposition est le mot ou groupe de mots qu'une préposition syntaxiquement commande dans un énoncé.

2-1-1 La préposition « de » introduisant un complément de nom(CN) et les compléments d'objet indirect(COI)

2-1-1-1-La préposition « de » introduisant le complément de nom

Le complément du nom complète un nom commun. Le complément du nom est un mot ou groupe de mots qui précise

ou modifie le sens du nom. On l'appelle également « expansion du nom ». La préposition « de » introduit le complément de nom. Ici, le complément de nom est marqué par le cas régime quand il est un nom propre, un nom de parenté, ou certains titres honorifiques.

(12) Le pied **de** Louis se relève. (LGMD, p 50).

L'énoncé (12) nous montre la préposition « de » qui souligne l'appartenance. Le pied dont il est question est celui de Louis. « De » est complément de nom de Louis.

2-1-1-2 La préposition « de » introduisant le complément d'objet indirect

Le complément d'objet indirect est un mot ou un groupe de mots qui se joint au verbe par l'intermédiaire d'une préposition pour en compléter le sens. C'est un complément du verbe. Il représente l'être ou la chose qui reçoit indirectement l'action que fait le sujet.

(13) Les poètes ne sont désespérés. Ils ressortent **de** leur poche un calepin et notent une idée. (LMTF, p 35).

(14) Trop complices pour soutenir l'empoignade, mère et fille se défièrent un moment du regard, stupides, hérissées comme deux poules qui attendent, bec à bec, d'avoir oublié le motif **de** leur querelle. (LGMD, p.85)

Ces énoncés montrent que la préposition « de » introduit un complément d'objet indirect. Ils expriment l'appartenance et la désignation. Pour trouver le complément

d'objet indirect, nous nous devons de poser la question « de quoi ».

2-2- La préposition « de » introduisant le complément de l'adjectif

Le complément de l'adjectif désigne la fonction d'un groupe qui vient compléter l'adjectif. Cette fonction est généralement remplie par un groupe prépositionnel, un pronom ou une subordonnée complétive. C'est un ensemble d'unités grammaticales qui s'ordonnent autour d'un adjectif qui est le noyau dudit groupe. Ici, nous avons la préposition « de » qui introduit le complément de l'adjectif.

(15) Les exigences **de** la vie, on les connaît : elles sont sévères. (LGMD, p37).

(16) Je me couchai aussitôt, sans passer par le rituel **de** la lecture. (LMTF, p30).

Le morphème « de » dans l'énoncé 15 est précédé du syntagme nominal « la vie » indiquant à qui appartient les exigences.

2-3- La préposition « de » introduisant le complément de verbe

Les compléments du verbe sont des mots qui suivent le verbe. Ils sont indispensables pour donner du sens à la phrase. Pour trouver le complément du verbe dans une phrase, on se pose les questions après le verbe : Qui ? Quoi ? A qui ? A quoi ? De qui ? De quoi ? Le complément du verbe est un complément essentiel. Il complète le verbe et fait partie du groupe verbal. On l'appelle aussi complément d'objet.

(17) J'avais envie **de** traduire : ces voies s'enfoncent dans notre imaginaire. (LMTF, p.52)

(18) Les cris de dix-neuf heures se comprenaient : Jésus essayait **de** retenir sa mère sur le point de partir à son travail. (LGMD, p 27)

Cette illustration est couronnée de la préposition « de ». Précédé de syntagme verbal, elle est notamment suivie de verbe à l'infinitif et d'un syntagme nominal.

2-4- La préposition « de » introduisant le complément de l'adverbe

Le complément de l'adverbe est une expansion du groupe adverbial et est généralement facultatif. Il peut s'agir d'un groupe prépositionnel ou d'une phrase subordonnée complétive. Le complément de l'adverbe est une fonction syntaxique occupée par l'expansion de certains adverbes. Il est rattaché au verbe par une préposition, en l'occurrence la préposition « de ».

(18) C'était un homme **de** très grande taille, à la moustache tombante, au casque de bronze sorti de je ne sais quel siècle. (LMTF, p. 21).

(19) Un demi pas **de** plus et, touchant sans serer. (LGMD, p. 9)

Ces exemples laissent percevoir des syntagmes adverbiaux (très grande et plus) accompagnés de la préposition « de ». « De » marque la précision.

2-5- La préposition « de » introduisant le complément circonstanciel de temps (CCT)

Le complément circonstanciel de temps indique le moment, la période où a lieu la chose dont on parle. Pour identifier un complément circonstanciel de temps, la grammaire du bon usage propose de poser la question (quand ?) après le verbe. Il faut noter que plusieurs prépositions peuvent exprimer le complément circonstanciel de temps :

(19) De temps en temps, un mot ou l'autre s'échappait du lot et me parvenait. (LMTF, p.15)

(20) Et indépendamment de son confort moderne et de ses chambres...bei Muller Epstein, me semblait l'endroit le mieux indiqué pour freiner une dégringolade entamée il y a près de quinze ans. (LMTF, p 14).

« De » est complément circonstanciel de temps de « temps ». La préposition « de » peut introduire la fonction syntaxique de complément circonstanciel de temps. Le complément circonstanciel de temps est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe, le complète et traduit le temps.

« De » employé comme complément circonstanciel de temps marque la précision, la période et l'intervalle.

2-6- La préposition « de » introduisant le complément circonstanciel de cause (CCC) et le complément circonstanciel de lieu (CCL)

2-6-1 Le complément circonstanciel de cause

Le complément circonstanciel de cause « indique la raison, le pourquoi se déroule l'action exprimée par le verbe »¹. Pour identifier un complément circonstanciel de cause, la grammaire du bon usage propose de poser la question (pourquoi ? de quoi ? pour quelle raison ?) après le verbe. Il faut noter que plusieurs prépositions peuvent exprimer le complément circonstanciel de cause : la préposition « de » peut exprimer la cause d'une situation donnée.

(21) A vingt heures, après avoir hésité et trois fois retenu son index **de** peur de réveiller le gamin, il rappela tout de même...
(LGMD, p.26)

(22) La crise **de** folie du randonneur. (LMTF, p 37)

Dans l'énoncé 21, « de » qui est la préposition met en exergue la cause. « De » peur est complément circonstanciel de cause de « il ». Dans l'exemple suivant, « de » qui est la préposition « de » nous donne plus de détails sur la crise. On dira que « de » est complément circonstanciel de cause de « folie ».

¹ Dictionnaire Le Grand Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française, Paris, le Robert, 2^{ème} Edition Février, 1985, 1002 p

2-6-2 Le complément circonstanciel de lieu

Le complément circonstanciel de lieu permet d'avoir des précisions sur où ou à quel lieu un événement. Pour savoir qu'il s'agit d'un complément circonstanciel de lieu, la grammaire du bon usage propose de poser la question « où ? » après le verbe. Il faut noter que la préposition « de » peut exprimer le lieu.

(23) Il limite ses sorties aux alentours **de** Niflheim et ne fait plus halte à la pension. (LMTF, p62).

(24) Or, sur la place centrale **de** Saint-Aubin les-Epinay l'église occupe le flanc sud, la mairie-école le flanc nord. (LGMD, p5).

Dans l'énoncé 23, « De » Niflheim est complément circonstanciel de lieu. L'énoncé 24 exprime le lieu.

2-7- le complément circonstanciel de manière

Le complément circonstanciel de manière est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe et duquel il dépend, complète et traduit la manière, le procédé par lequel l'action du verbe se déroule. C'est lui qui rend compte du comment une chose, une action ou un événement à lieu.

(28) Je devais dormir **d'un sommeil léger**, et la nuit était tombée, quand un bruit de branches cassées, dans le lointain, me tira de mes songes. (LMTF, p.18)

(29) -Pia ! fit-elle **d'une voix profonde**. (LGMD, p97).

Ces illustrations (28 et 29) portant des compléments circonstanciels de manière par le biais de la préposition « de » mettent en relief la manière dont se déroule l'action. Il nous situe sur le comment s'est déroulé l'action.

2-8- le complément circonstanciel de moyen

Le complément circonstanciel de moyen est un ensemble de mots qui indique l'outil, l'ustensile, la partie du corps, l'instrument, le moyen de déplacement utilisé pour accomplir l'action.

(30) M'approchant, je discernai ce que je soupçonnais : des flambeaux tenus à bout **de** bras.
(LMTF, p. 21)

(31) Il gesticulait en désignant **du** doigt je ne sais quel point delta0058 foret au-delà de l'étang, et ne cessait de répéter : « Puisque je vous le dis.... »
(LMTF, p. 15).

Ces fragments de phrases 31 et 32 constitués de la préposition « de » traduisent le geste, le moyen utilisé. L'étude syntaxique de la préposition « de » nous a révélé qu'elle introduit des compléments à savoir le complément de nom, le complément d'objet indirect, le complément de l'adjectif, le complément du verbe, le complément de l'adverbe, le complément circonstanciel de temps, le complément circonstanciel de cause, le complément circonstanciel de lieu, le complément circonstanciel de manière et le complément de moyen. Quels sont les sens ou valeurs qu'elle introduit ?

II - La fonction sémantique de la préposition « de »

En linguistique, le rôle de la sémantique sert à décrire le sens qui s'attache à un groupe nominal par rapport au procès exprimé par le verbe au sein d'une phrase. Cette analyse se fonde sur les différentes valeurs de la préposition « de ». Ces valeurs sont : l'origine, l'appartenance, la localisation etc.

1- Définitions et contours de la sémantique

Branche centrale de la linguistique, la sémantique étudie notamment comment les expressions linguistiques sont construites à partir des différents constituants qui les composent, tels que les morphèmes, les mots et les phrases, et comment les significations de ces constituants s'articulent mutuellement. La sémantique peut se concentrer sur une langue spécifique, comme l'anglais ou le français, mais dans son sens le plus large, elle étudie les structures de sens pertinentes pour toutes les langues. En tant que discipline descriptive, elle vise à déterminer les sens de cette préposition ? Et quelle est la relation entre ce qu'une phrase signifie et les contextes dans lesquels elle est utilisée ?

1-2 Approche sémantique de la préposition selon certains grammairiens et linguistes

La préposition « de » est polysémique. Par ailleurs, P. Cadiot (1997, p. 77) donne l'hypothèse de l'existence des prépositions dites incolores qui, correspondent à un principe simple, à savoir : « moins d'une préposition a de sens

intrinsèque, plus elle est apte à véhiculer des sens inférables, qu'elle ne code pas lexicalement ». D'après lui, la préposition « de » « vectorise » une relation préconstruite : « Un kilo de viandes (la préposition « de » exprime la quantité). Une robe de soir (la préposition « de » exprime le temps) un coin de paradis (la préposition « de » exprime le lieu) ». Pour P. Cadiot (1997, p. 78), les prépositions incolores auraient « pour fonction dominante de vectoriser une relation qu'elles ne codent pas (mais qu'elles empruntent au contexte linguistique dont elles héritent à partir de la représentation sémantique du référent) ». Par opposition aux prépositions colores qui ont, en principe, une organisation argumentale qui leur est propre, cela leur permet d'établir une relation avec son régime. En plus, Cervoni (1981, p. 80), adhérant la théorie guillaumienne, va dans le même sens que Cadiot, pour qui « La préposition devient élément de liaison du discours parce qu'elle matérialise un intervalle ou a pris place d'une relation sémantique. Les deux termes prédicatifs qu'elle va lier sont déjà nus en relation (...) quand se déclenche sa genèse. » Pour B. Gaillard et J-P Colignon (2005, p. 135), « prépositions apportent une information de sens dans la phrase plus ou moins précise ». En occurrence, nous avons : Zeus revient de la terre. (« De la terre » ici marque la provenance). Mais « de » peut se vider de son sens, son emploi est d'avantage régi par l'usage ou la syntaxique par le sens. Il vient de séduire une nouvelle nymphe. (De fait ici partie de la locution verbale « venir de »).

On note que la préposition « de » est indispensable pour la construction des compléments circonstanciels. C'est grâce à elle que le circonstant assure sa fonction grammaticale et sémantique à l'intérieur de l'énoncé dans

lequel elle se trouve. Généralement, la préposition « de » régit un complément dont le rôle consiste à marquer une subordination et un état de dépendance grammaticale. La préposition « de » s'emploie quand on veut exprimer : le lieu, la possession, le temps, le prix, le contenu etc.

2- Les valeurs sémantiques de la préposition « de »

La préposition « de » peut exprimer de nombreux rapports et exprimer plusieurs sens en contexte. C. Fairon et A. Catherine Simon d'après l'œuvre de Maurice Grevisse, Le Petit Bon Usage de la langue française (2018, p. 727), soulignent d'une part que, les rapports marqués par la préposition « de » sont extrêmement nombreux : d'autre part, la préposition « de » peut servir à exprimer différents supports ». La préposition peut marquer les relations suivantes : la cause, le lieu, la manière, le moyen, l'ordre, l'appartenance, l'agent, le temps, l'opposition. La langue est généralement comprise comme un réservoir de possibilités d'expressions. Toute actualisation de la langue est une sélection, donc un choix, toujours libre et subjectif. Certaines prépositions ont une valeur par elles, le plus souvent et facile à préciser : on les rencontre principalement dans les emplois circonstanciels. D'autres, inversement, ont une valeur complexe, qui dépend de la construction dans laquelle elles sont employées. Elles sont : en, par, pour, à et surtout « de » qui fait l'objet de notre étude. La préposition « de » est un cas limite, une préposition particulière et polyvalente, dont la valeur dépend des termes qui sont mis en relation. Nous nous évertuerons de préciser son sens selon ses différents emplois.

2-1 La préposition « de » dans l'expression de la localisation

La localisation est l'emplacement d'un lieu envisagé du point de vue de sa position dans l'espace géographique, plutôt que sa situation par rapport à d'autres lieux. Le mot est relatif à un lieu ou à une position particulière. Il s'agit d'étudier la localisation spatiale et la localisation temporelle de ladite préposition.

2-1-1 La préposition « de » dans l'expression de la localisation spatiale

La localisation spatiale est la capacité de localiser la provenance, l'origine de quelqu'un ou d'une chose. La localisation spatiale se fait remarquer par « une abondance de la préposition « de » qui relève des compléments circonstanciels de lieu » (Dictionnaire Le Grand Robert, 1985).

(32) Malheureusement Madame Pascale, partie pour un weekend à la Baule avec une amie, fut victime d'un accident qu'elle n'avait pas davantage prévu et transportée mourante à l'hôpital **de** Saint-Nazaire. (LGMD, p 67).

(33) De l'horizon routier surgit en effet un bolide blanc, une immaculée bagnole immatriculée dans le 94, donc dans le **Val-de-Marne**. (LGMD, p48).

Ici le groupe nominal « Saint-Nazaire » indique un lieu, il nous situe sur l'indication spatiale. Il est question de la localisation qui nous montre un espace « l'hôpital de Saint-Nazaire » l'endroit où a été transportée Mme Pascale après

l'accident. Dans l'exemple suivant, le « Val-de-Marne » nous situe sur le lieu ou à lieu l'événement qui est relatée.

2-1-1 La préposition « de » dans l'expression de la localisation temporelle

La localisation temporelle permet de localiser des actions dans le temps, on utilise des marqueurs chronologiques ou des expressions qui peuvent indiquer le moment où se situe l'action ou la durée de l'action. Le complément circonstanciel de temps fait sujet de la valeur temporelle de « de ». Cette valeur indique le temps, le moment indiquant un événement qui a lieu à un moment précis, à un moment déterminé.

(35) Je dormais dans les refuges pour chasseurs,
repartais **de** bon matin pour éviter la chaleur.
(LMTF, p.19)

(36) Près d'un an s'est écoulé depuis la disparition
d'Andonia. (LMTF, p54)

« De » est la préposition qui accompagne le groupe nominal « bon matin » qui indique le moment, la période ou le narrateur repartais pour éviter la chaleur. « De bon matin » indique un moment précis de la journée, nous savons que la journée débute avec un matin et se termine avec un soir. « De bon matin » se situe donc dans la première partie de la journée qui est le matin. « Bon matin » vient ici nous préciser que le sujet parlant « je » qui se lèvera de « bon matin » c'est-à-dire très tôt ou de bonne heure. Dans le second exemple, « d'un an » nous situe dans une période précise qui

est la durée de 12mois, période qui indique le temps approximatif qu'a lieu la disparition de Andonia.

2-2 La préposition « de » exprime des circonstants de lieu et de temps

Le lieu est un complément circonstanciel précisant l'endroit où l'on est, où l'on va, d'où l'on vient, par où l'on passe. C'est la situation spatiale de quelque chose, de quelqu'un permettant de le localiser. En grammaire, le terme « temps » est utilisé pour désigner la période, le moment ou à lieu un événement, ou une chose. La préposition « de » s'emploie lorsqu'il s'agit de la provenance (origine).

(37) Pia s'écroula dans le hall **de** l'eldorado. (LGMD)
p 95

(38) Il n'y avait pour l'instant personne sur les lieux, et pourtant on était à la fin **de** juin. (LMTF)
p39

Dans le cas 34, « du » est la contraction de la préposition « de » et de l'article défini « le ». Le complément circonstanciel de lieu « de l'eldorado » indique ici un lieu précis. Il s'agit de montrer le lieu d'où s'est écroulée la personne désignée par le nom propre « Pia ». Dans l'exemple 35, la préposition « de » situe l'événement dans une période donnée et précise. Elle indique la période précise ou l'histoire est narrée. Cette période est la fin du mois « de juin », période indiquant un moment précis qui est la moitié d'une année.

2-3- *La préposition « de » dans l'expression de l'appartenance*

L'appartenance se définit par le fait d'appartenir à un groupe, à un ensemble. La notion d'appartenance est largement utilisée en sémantique. Un mot étant analysé, pour le sens, en un paquet de sème chacun de ceux-ci, appartient à l'ensemble des sèmes. On appelle appartenance, l'emploi prédicative du verbe être ou un objet fait partie d'une classe. Il peut s'agir d'une chose qui appartient à une personne. L'énoncé ci-dessous en est la preuve.

- (39) La mésaventure de Cécile. (LGMD, p. 55).
- (40) Hugues la remisait dans la courette contiguë à la boucherie chevaline **de** Mme Prin. (LGMD, p. 79)
- (41) « En 1093, l'Opferstein est acquis par le couvent de Shiffenberg. (LMTF, p. 42)

Dans l'exemple 39, (la mésaventure) suivi de la préposition « de » exprime l'appartenance, désigne la personne à qui appartient l'action exprimée. La préposition « de » exprime ici la possession d'où l'expression de l'appartenance. Dans les exemples 40 et 41, la préposition « de » dans chacun des cas exprime l'appartenance « la boucherie **de** Mme Prin » et « le couvent **de** Shiffenberg ».

2-4 La préposition « de » dans l'expression de l'obligation

L'obligation est un nom commun, féminin singulier. Elle se définit comme la contrainte morale dictant un devoir à une personne. Il s'agit donc d'un devoir, d'une contrainte imposée par des règles morales, des lois sociales ; impératives. Mieux encore, lien de droit par lequel quelqu'un est tenu de faire ou de ne pas faire quelque chose. C'est aussi une nécessité imposée par une situation contraignante quelconque. Littéralement, c'est un sentiment ou devoir de reconnaissance envers quelqu'un.

(42) Ma condition d'ethnologue m'avait permis de comprendre qu'un peu partout les courants de pensée actuels, démocrates ou moins démocrates, faisaient toujours et encore le siège des mêmes vieilles places fortes. (LMTF, p 43)

(43) Ensuite, privés du doute, vous auriez bonne mine ou vous serez obligés **de** faire marche arrière. (LTMD, p.71)

Le morphème « de » employé dans la phrase (43) exprime l'obligation. Le verbe « obliger » sert à le démontrer.

2-5 La préposition « de » dans l'expression de la qualité

La qualité désigne l'ensemble des caractéristiques qui permettent d'évaluer la valeur d'un objet, d'une personne ou d'une action. Elle exprime souvent une notion positive,

associée à l'excellence, à la fois performance ou à la perfection dans un domaine donné. Étymologiquement, le mot « qualité » vient du latin qualitas, qui signifie « manière d'être » ou « nature ». Dès son origine, ce terme traduit une propriété spécifique permettant de distinguer une chose ou une personne des autres. Aujourd'hui, il est utilisé pour désigner des critères d'évaluation et de distinction, qu'ils soient, moraux ou subjectifs. Elle se définit comme : « Aspect, manière d'être de quelque chose » (Dictionnaire Le Grand Robert, 1985). Ensemble des modalités sous lesquelles quelque chose se présente ou ensemble des caractères, des propriétés qui font que quelque chose correspond bien ou mal à sa nature, à ce qu'on en attend trait de caractère, manière de faire, d'être que l'on juge positivement : qualités morales. En d'autres termes, c'est une condition sociale, civile et juridique de quelqu'un ; titre au nom duquel on agit : décliner ses noms, prénoms, âge et qualité. En philosophie, catégorie de l'esprit qui répond à la question de savoir si la manière d'être d'un sujet peut être affirmée comme existante ou non à son propos ; manière d'être d'une personne ou d'un sujet.

(43) Mme Pontalis sortit Patrick du berceau, le glissa bien au chaud dans un très bon nid d'ange, puis dans un vieux sac **de** jute, soigneusement lavé au préalable, mais d'aspect minable. (LGMD) p 91

(44) Pendant quelque temps, les radios locales ont encore diffusé de la musique légère, ou **du** jazz. (LMTF, p.178)

Le morphème « de » participe de la caractérisation. Il caractérise l'aspect du nid. L'adverbe « très » met en

évidence la qualité du « nid ». En effet, dans cet exemple, « de » donne des informations précises sur la qualité. Dans l'exemple suivant relatif à la qualité, « du jazz » exprime la qualité de la musique. Nous savons tous la place du « jazz » dans la classification de la musique.

2-6 La préposition « de » dans l'expression de l'origine/ de la provenance

La provenance, substantif féminin, indique le lieu d'origine d'une chose le plus souvent concrète, plus rarement d'une personne. Selon la linguistique, elle est la marque de propriété inscrite dans un livre ou autre document, permettant d'établir les étapes ou la filiation de son appartenance. C'est « Ce qui provoque l'apparition de quelque chose, en ce qui est la source, ce qui en explique la formation, l'apparition, la création ». Heidegger donne une définition plutôt large de l'origine : « Tout ce qui concourt à l'essence d'une chose est son origine ». L'énoncé 39 nous éclairera sur cette expression.

(45) C'est l'officier de presse des pompiers **de** Paris. (LGMD, p117).

(46) Mon instinct de rat **de** bibliothèque ne m'avait pas trompé. (LMTF, p. 51)

Cet exemple 49 indique l'origine des pompiers, leur provenance. « De » succédé du substantif « Paris » traduit l'idée de provenance, l'origine des pompiers.

Dans l'exemple suivant, « rat de bibliothèque » nous indique que le rat est celui de la bibliothèque. « De bibliothèque » nous indique la provenance.

2-7- *La préposition « de » dans les régimes possessifs*

La possession désigne, en anthropologie, une situation au cours de laquelle une personne est considérée comme étant habituée par un être surnaturel.

En grammaire, c'est un mode de relation exprimé par différents procédés : complément de nom, adjectifs et pronoms possessifs, pronom en, article en relation ou nom avec lui. (J. Pinchon, 1986).

(47) Et indépendamment **de** son confort moderne et **de** ses chambres spacieuses, ombragées, la pension Zum Wanderer me semblait l'endroit le mieux indiqué pour freiner une dégringolade entamée il y'a près des quinze ans. (LMTF, p14).

(48) Il partit à son train, content **de** sa bonne machine, bien graissée, bien réglée. (LGMD, p. 78)

Dans l'exemple 40, « de » est la préposition. Elle exprime la possession. Elle donne des informations sur les éléments de la possession qui sont « la pension de Zum Wanderer » en question. Primo, elle indique que les objets de la possession sont ceux de « la pension ». Secundo, elle nous donne une information supplémentaire sur la bonne machine du sujet « il ».

2-8- *La préposition « de » dans l'expression de l'appréciation*

L'appréciation est un nom féminin, normalisé par l'office québécois de la langue française (décembre 2000). Elle se définit par l'opération par laquelle on évalue ou juge quelque chose ou quelqu'un. Selon la linguistique, c'est le mode de décision fondé sur la prise en considération de critères objectifs mais souples, et qui en conséquence laisse à l'autorité décisionnelle une certaine latitude. « *Apprécier, c'est donner un avis, une opinion subjective sur quelque chose ou sur quelqu'un* » (P. Robert, 1985).

(49) Près de moi, j'aperçus un rocher de deux mètres **de** haut, au jugé ; j'allai me blottir contre lui, à côté d'un tronc qui avait bien trois mètres de circonférence. (LMTF, p.23).

Dans l'exemple ci, « de » actualisant le substantif « haut » indique l'appréciation.

2 -9- *La préposition « de » dans l'expression de l'instrument/du moyen*

L'expression complément circonstanciel de moyen laisse entendre l'idée d'un mot ou d'un groupe de mots qui, rattaché au verbe et duquel il dépend, le complète et traduit le moyen et le procédé par lequel l'action du verbe se déroule. Des cas de figure se retrouvent dans ces extraits :

(50) C'est à ce moment-là, en tâtonnant **d'une main**, puis des deux, je m'aperçus que l'épée, cette épée

que j'avais serrée dans ma fuite, n'était pas là. (LMTF, p. 23)

(51) Alors elle se retourna et, le bébé contre elle, encouragea la tribu, comme elle-même soigneusement rhabillée **de** vieilles nippes. (LGMD, p. 91)

Dans l'énoncé 41, la préposition « de » traduit le moyen utilisé pour faire le signe. « De » actualise un nom (main) qui désigne une partie du corps humain. Dans l'exemple 42, la préposition « de » traduit le moyen utilisé pour s'exprimer ou pour rendre un message. Nous parlons « de vieilles nippes » utilisé par cette personne comme vêtement. Elle traduit la misère et la pauvreté.

2-10- La préposition « de » dans l'expression de la manière

Le complément circonstanciel de manière indique de quelle façon s'accomplit l'action. Il est introduit par la préposition « de ». Il répond à la question : comment ? de quelle manière ? C'est un mot ou un groupe de mots qui, rattaché au verbe et duquel il dépend, le complète et traduit la manière, le procédé par lequel l'action du verbe se déroule.

(52) Elle avait peur, elle haletait en suppliant **du** regard un Sourceau crispé, comme s'il n'avait jamais été capable de faire taire Céleste. (LGMD, p. 86)

(53) Vers quatorze heures trente, le soleil a commencé **de** décliner. (LMTF, p. 177)

Cette illustration portant sur un complément circonstanciel décrit la manière, la situation dans laquelle se trouvait la personne désignée. Elle met en relief la manière utilisée du sujet « elle ». Le complément circonstanciel de manière nous dit le comment, ou la façon dont s'accomplit l'action de la personne. Dans l'exemple 53, la manière I de « se décliner » du soleil est mise en exergue.

Conclusion

Dans un univers aussi vaste que celui de la grammaire, notre travail s'est focalisé sur le traitement général de la préposition « de ». Cette étude a été l'occasion pour nous d'en proposer une description formelle, afin de mieux comprendre ses différents usages. Nous avons analysé les formes simples et les formes composées de la préposition « de ». La forme simple se présente sous la forme « de », tandis que les formes composées incluent « du », « de la », « de l' » et « des ». Ces formes accompagnent des noms ou des substantifs, qu'ils soient masculins ou féminins, singuliers ou pluriels. Dans cette étude, nous avons convoqué les grammaires normative, fonctionnelle, transformationnelle, de la dépendance et la grammaire générative. Par ailleurs, nous avons étudié la préposition « de » d'un point de vue syntaxique et sémantique, en mettant en évidence ses différentes valeurs contextuelles. Sur le plan syntaxique, « de » introduit divers compléments : compléments du nom, compléments du verbe, compléments de l'adjectif, compléments de l'adverbe, compléments d'objet indirect, les compléments circonstanciels de temps, de lieu, de cause, de manière, de moyen etc. Sur le plan

sémantique, nous avons d'abord donné la définition de la sémantique selon les grammairiens et les linguistes. La préposition « de » peut exprimer l'origine, la possession ou l'appartenance. Les différentes valeurs sémantiques de cette préposition dépendent du contexte phrastique dans lequel elle est utilisée : localisation spatiale, temporelle ; circonstances de lieu, de temps, de cause. Elle exprime également l'obligation, la qualité, l'appréciation, le moyen, la manière, l'origine, la provenance dans les régimes possessifs etc. Il apparaît ainsi que l'usage de ce lexème mérite une attention particulière, tant il est souvent utilisé de manière automatique ou imprécise. Cette analyse peut être perçue comme une sorte de "guérison" grammaticale pour quiconque cherchait à mieux maîtriser cette préposition. Plutôt que d'écrire pour écrire, il devient désormais possible de placer chaque mot à sa juste place, en en comprenant pleinement l'emploi.

Bibliographie

ARRIVE Michel, CHEVALIER Jean-Claude, BLANCHE-BENVENISTE Claire, PEYTARD Jean, 1998, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 498 pages.

CADIOT Pierre, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*, Paris, Presses Universitaires de France, 240 pages.

CERVONI Jean, 2000, *La préposition, étude sémantique et pragmatique*, Paris, Leeman Bouix, 187 pages.

CHEVALIER Jean-Claude, 2002, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse, 497 pages.

DUBOIS Jean, LAGANE René, 1995, *La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 266 pages.

GAILLARD Bénédicte, COLIGNON Jean-Pierre, 2005, *Toute la grammaire*, Paris, Magmard, 228 pages.

GAILLARD Bénédicte, COLIGNON Jean-Pierre, 2007, *Toute l'orthographe*, Paris, Magmard, 212 pages.

GREVISSE Maurice, 1980, *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot, 11e édition, 151 pages.

GREVISSE Maurice, 2005, *Le Petit Grevisse, grammaire française*, Bruxelles, De Boeck, 308 pages.

GREVISSE Maurice, GOOSE André (rév.), 1993, *Le Bon Usage de la langue française*, Paris, Duculot, 13e édition, 1765 pages.

HAGÈGE Claude, 2003, *Théorie linguistique*, Paris, SELAF, 200 pages.

MELIS Louis, MENARD Philippe, 1980, *Syntaxe de l'ancien français*, Revue belge de Philologie et d'Histoire, 714 pages.

PINCHON Jacqueline, 1986, *Morphosyntaxe : étude de cas*, Paris, Hachette, 301 pages.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 646 pages.

ROBERT Paul, 1985, *Le Grand Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2e édition, 1002 pages.

WAGNER Robert-Léon, PICHON Jacqueline, 1991, *Grammaire classique et moderne*, Paris, Hachette, 688 pages.